

DOSSIER

Repenser son système suite au départ d'un associé

page 6



PORTRAIT DU MOIS

Rencontre avec Quentin DELORME, éleveur d'Aubrac à Poix Terron (08)

page 10

LES CHIFFRES
DE LA BIO
EN GRAND EST

page 3

LES DIAGNOSTICS DES
PLANS ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX
AVANCENT !

page 4

LA PLATE-FORME BIOTOPES :
TRIER, NETTOYER, STOCKER,
SÉCHER, CONDITIONNER OU
DÉCORTIQUER SES GRAINES
BIO

page 13

FAVORISER LA
BIODIVERSITÉ SUR
SA FERME : QUELLES
PRATIQUES ADOPTER ?

page 14

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Les chiffres de la bio en Grand Est.....p.3

NOTRE RÉSEAU

- Les diagnostics des plans alimentaires territoriaux avancent !p.4
- De nouveaux administrateurs pour le GABp.5

DOSSIER

- Repenser son système suite au départ d'un associé p.6

PORTRAIT

- Rencontre avec Quentin DELORME, éleveur d'Aubrac à Poix Terron (08)p.10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

- Klimaco : construire et accompagner la résilience de l'élevage du Rhin supérieur.p12
- La plate-forme BIOTOPES : trier, nettoyer, stocker, sécher, conditionner ou decortiquer ses graines biop13

BIODIVERSITÉ

- Favoriser la biodiversité sur sa ferme : quelles pratiques adopter ?p.14

ANNONCESp.15

AGENDAp.16



Olivier TOUSSAINT
Administrateur
de Bio en Grand Est

UN VIRAGE POUR UN NOUVEAU VISAGE

Donner, recevoir, échanger...

Céder pour prendre sa retraite...

La difficulté à installer un repreneur illustre le degré d'implication de notre profession. La polyvalence est de mise et elle requiert de l'engagement.

La ferme prend un virage.

Céder ses outils dont le foncier parfois très patrimonial, ses savoirs faire, son registre de valeur et faire confiance.

Si une grande partie du projet peut être posée, mesurée, calculée, une place importante doit être laissée à l'expression du repreneur qui donnera à la ferme son nouveau visage.

L'agriculture, vitale, qui ne peut être marginalisée, s'adapte à l'époque qui l'héberge. La chimie systémique et les énergies fossiles l'ont mené où nous sommes.

Puisque la façon dont on se nourrit décide du monde dans lequel on vit, gageons que la génération qui nous suit saura inventer pour nourrir ses contemporains.

Et élaborer pour le cédant, un nouveau projet de vie semble une bonne option. Facile à écrire...

Nous ne faisons que passer : passant et passeur.



• Bio en Grand Est •

Bio en Grand Est - Site de Laxou
Siège Social
Les Provinces, espace Picardie - Entrée 1
54 520 LAXOU

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Laurent COUSIN

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos : Bio en Grand Est,

Impression : SharePrint

Publication gratuite

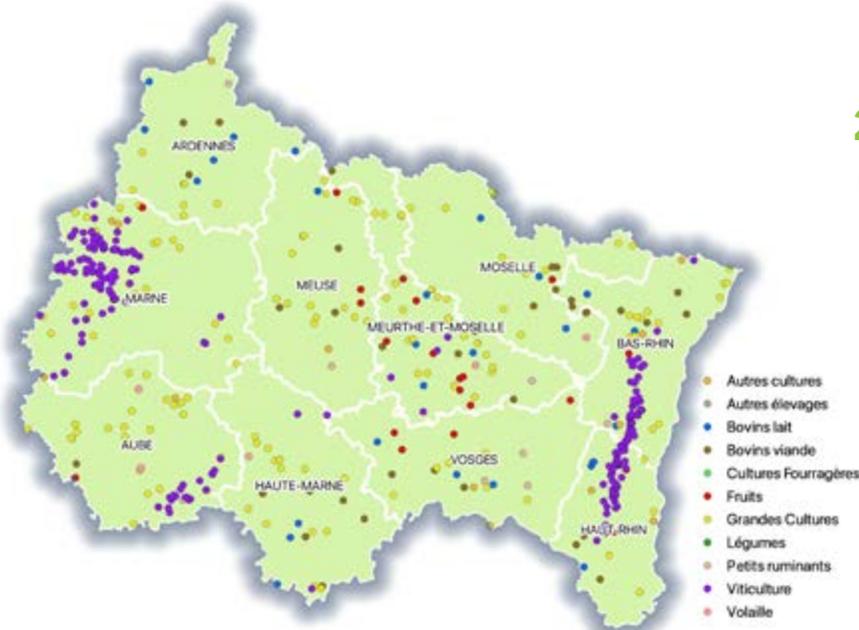
Réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 43 | Sept. 2021

ISSN : 2558-7668

LES CHIFFRES DE LA BIO EN GRAND EST

Depuis 2013, le nombre de nouvelles fermes qui s'engagent en bio en région augmente.



Répartitions des fermes engagées en bio en 2020

210 456 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
64 760 HA
EN CONVERSION

+ 19,3 %

EN 1 AN
+ 34 259 ha en 1 an
+ 108 888 ha en 5 ans
+ 151 340 ha en 10 ans



6ÈME RÉGION
SUR 13 EN SURFACE AGRICOLE
ENGAGÉES EN BIO

3 628

FERMES ET DOMAINES
ENGAGÉS EN BIO

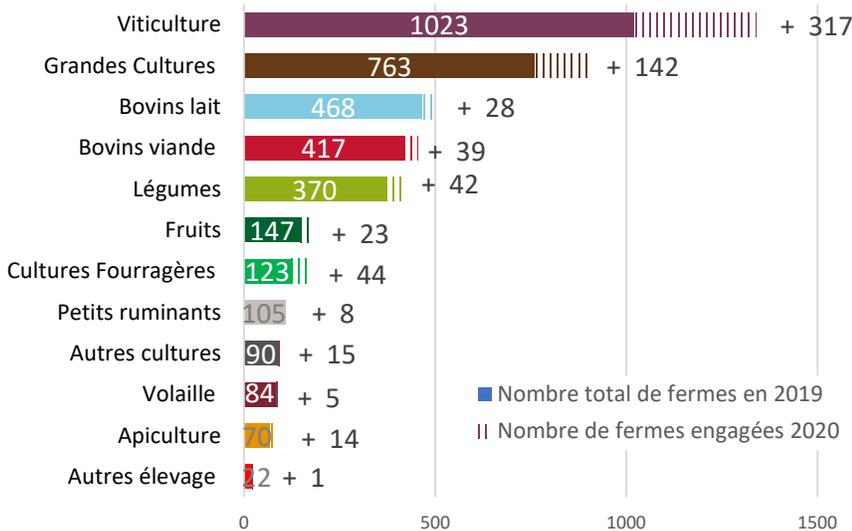
8 %

DES FERMES ET DOMAINES
DE LA RÉGION GRAND EST

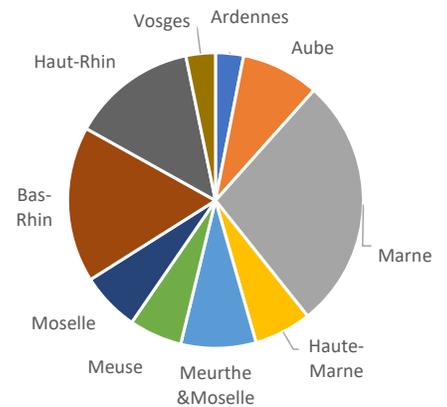


7ÈME RÉGION SUR 13
EN NOMBRE
D'EXPLOITATIONS
ENGAGÉES EN BIO

Nombre de fermes bio par orientation principale



Part des fermes bio par département





BRÈVES

DE NOUVEAUX VISAGES
À BIO EN GRAND EST

Marianne NAMUR, ingénieure agronome, rejoint Bio en Grand Est en tant que chargée de mission « Futurs bio et territoires » après quatre ans à la Réunion, à la DAAF et en milieu associatif. Ses missions principales seront tournées autour du développement de la bio sur le territoire champardennais par la mise en œuvre d'actions d'accompagnement prioritairement sur les zones à enjeu eau : installations-transmissions, conversion.

Ses coordonnées :

marianne.namur@biograndest.org / 07 77 31 03 85



Clément LAMY rejoint Bio en Grand Est. Ancien du réseau France Active, il sera en charge de la coordination du projet transfrontalier VinBioDiv ayant pour principal objectif de développer et promouvoir les actions favorisant la biodiversité dans le vignoble du Rhin Supérieur (France, Allemagne, Suisse).

Ses coordonnées :

clement.lamy@biograndest.org
07 88 76 02 09



Emilie POQUET succède à Christophe RINGEISEN sur le poste de chargé de mission « Biodiversité – Eau et Territoires » haut-rhinois. Ingénieure de formation spécialisée depuis plus de 10 ans en Eau et Environnement (ENGEES à Strasbourg), elle a réalisé des missions d'études, de maîtrise d'œuvre et d'animation sur les zones à enjeu eau et biodiversité notamment dans l'Yonne puis en Grand Est, lors de ses précédents postes en DDT et en DRAAF.

Ses coordonnées :

emilie.poquet@biograndest.org / 06 45 18 10 63

LES DIAGNOSTICS DES PLANS ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX AVANCENT !

Si Bio en Grand Est est mobilisé sur les PAT, c'est parce que agriculture biologique et PAT sont étroitement liés. En 2016, a été établie la charte des valeurs des producteurs.trices bio du réseau FNAB qui s'engage à "construire des projets agricoles territoriaux avec les collectivités locales", dont les objectifs rejoignent en tous points ceux du PAT : pour une transition écologique de notre société, pour une économie équitable dans les territoires, pour une société plus humaine et plus juste.

Bio en Grand Est avec plusieurs partenaires (la Chambre d'Agriculture de la Marne et Terre de Liens Champagne-Ardenne) travaillent au diagnostic de l'offre agricole et alimentaire sur le Triangle Marnais et le Pays Vitryat. L'objectif d'un PAT est de co-construire des orientations avec les acteurs du territoire pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Cette démarche est reprise au sein



Des ateliers participatifs ont complété les présentations en salle du diagnostic.



du diagnostic puisque nous avons organisé un atelier de concertation sur chacun des territoires !

C'est ainsi que le 15 juin à Aÿ et le 22 juin à Saint Amand sur Fion – producteurs, transformateurs, grossistes, acteurs de la restauration collective, et notamment Manger Bio en Champagne-Ardenne- se sont réunis pour se connaître, partager les expériences de chacun, et identifier les freins et les leviers

vers un système alimentaire reterritorialisé. Une présentation du diagnostic a été réalisée dans le but de le partager et recueillir des retours, puis un temps de travail en sous-groupe a permis de faire émerger les enjeux principaux de chaque territoire, dont les analyses sont actuellement en cours.

Un second atelier de concertation aura lieu en septembre sur ces deux territoires dans le but de travailler sur des pistes d'actions et de solutions.

Il est primordial que les producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs bio et les Groupements d'Agriculteurs Bio (GAB) se mobilisent pour que l'agriculture biologique trouve sa juste place dans ces PAT. Outre ces deux diagnostics, Bio en Grand Est est également impliqué dans d'autres PAT tels que le PETR du pays de la Déodatie, le PETR de la Plaine des Vosges et le PETR du pays de Langres.



Bénédicte POMAREDE

benedicte.pomarede@biograndest.org



DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS POUR LE GAB DE MOSELLE

Le GAB 57 a pu enfin tenir son Assemblée Générale en présentiel début juillet après deux journées d'échanges en juin sur l'éventail des circuits de distribution en vente directe.



L'AG du GAB de Moselle a été ouverte par Gregory Chevallier, directeur de l'EPLEFPA du Val Seille que nous remercions chaleureusement pour son accueil. Marie Laflotte, cheffe de l'exploitation La Marchande, nous a ensuite présenté cette ferme engagée en bio en 2017, avec un projet d'adaptation du système

et des installations au passage en bio mais aussi à l'évolution des conditions climatiques (voir l'article sur le site de Bio en Grand Est « Les évolutions de la ferme de La Marchande dans le contexte de changement climatique »). Marie partage son dynamisme et son enthousiasme, elle a des idées plein la tête ! Repenser les rotations pour atteindre l'autonomie protéique, réaménager les bâtiments de stockage et d'élevage, mettre en place du séchage en grange, planter des arbres fruitiers, produire des yaourts pour la restauration du lycée et des collectivités alentours, ...

Après un repas partagé, la présentation du réseau bio et des chiffres bio de Moselle, François Marchand, président du GAB de Meuse et administrateur à Bio en Grand Est a pris la parole pour dire l'importance d'avoir des GAB dynamiques et engagés « ce sont les producteurs qui ont le réseau Bio en main, il faut s'organiser, que chacun joue un rôle selon ses centres d'intérêts ». Une enquête menée auprès des producteurs bio de Moselle avait déjà fait ressortir 4 actions prioritaires parmi 12 propositions : 1/ Représentation des producteurs Bio auprès des instances territoriales, d'état et professionnelles agricoles, 2/ Règlementation bio, 3/ Communication et promotion de l'AB, 4/ Animation de groupes locaux d'agriculteurs.



Patricia HEUZE
patricia.heuze@biograndest.org

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jérôme ALBERT,
Président

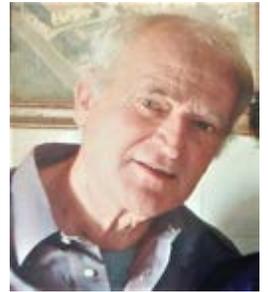
Patrick BRABANT, Administrateur
Valentin CAUDY, Administrateur
Jean-Bernard BIDON, Administrateur
Luc MULLER, Administrateur
Jean-Paul SAMSON, Administrateur
François CHEVALLIER, Administrateur
Jean-Bernard CORSYN, Administrateur
Sébastien HOFF, Administrateur

Julie BASBAGILL, Vice-Présidente
Violette HEIP, Secrétaire
Vincent DERR, Trésorier

BRÈVES

JEAN-PAUL ROZAN NOUS A QUITTÉ

Jean-Paul ROZAN, pionnier de la bio en Lorraine nous a quitté. A l'origine avec d'autres de



notre réseau en région, Philippe HENRY lui rend hommage pour nous : « Nous ne mesurons pas aujourd'hui la force de conviction, de caractère, l'énergie, le courage qu'il faut quand on prend un chemin de traverse alors que tous s'engouffrent dans un modèle agricole où il va falloir produire plus, toujours plus ... avec toujours moins d'agriculteurs. Et tout cela au nom d'un progrès que Jean-Paul ROZAN et les pionniers de la bio ont osé questionner. [...] Rien ne les a arrêtés. [...] Les rêves et les utopies d'une autre agriculture ont porté Jean Paul. Une agriculture respectant les cycles naturels, nourrissant sainement tous les hommes, prenant soin des biens communs, une agriculture soucieuse du bien-être de celles et ceux qui la pratiquent, une agriculture capable de s'affranchir des contingences économiques de court terme pour s'inscrire dans le temps long de la succession des générations. Mais sans passion et sans utopie nous n'aurions jamais eu 50 000 producteurs en France qui suivent aujourd'hui sa trace. [...] »

Texte complet sur le site
www.biograndest.org



REPENSER SON SYSTÈME SUITE AU DÉPART D'UN ASSOCIÉ

Pour des raisons aussi diverses que variées, les fermes sont fréquemment confrontées au départ d'un ou de plusieurs associés : départ à la retraite mais aussi mésentente, divorce, volonté de poursuivre l'activité agricole de manière individuelle ou dans une autre société...

Quelle que soit la raison, le départ d'un associé impacte forcément la vie de l'entreprise et doit être l'occasion de repenser son système en se recentrant sur certaines priorités : gagner en autonomie (main d'œuvre, matières premières), créer un nouvel atelier (élevage, transformation, vente directe), installer un jeune, recruter un ou plusieurs salariés..., les possibilités sont larges et permettent d'aborder cette problématique sous un angle positif.

LE DÉPART EN RETRAITE, PRINCIPALE CAUSE DE DÉPART

En France, le vieillissement de la population agricole est un sujet récurrent. Nous le savons tous, la moitié des agriculteurs devrait partir à la retraite dans les 10 à 15 prochaines années avec la certitude qu'il n'y aura pas autant d'installations que de départs. En 2016, seulement 2 départs sur 5 étaient remplacés par une installation (Source : Agreste). Les fermes non reprises ont tout simplement disparu au profit d'agrandissement d'autres structures ou de l'artificialisation des terres.

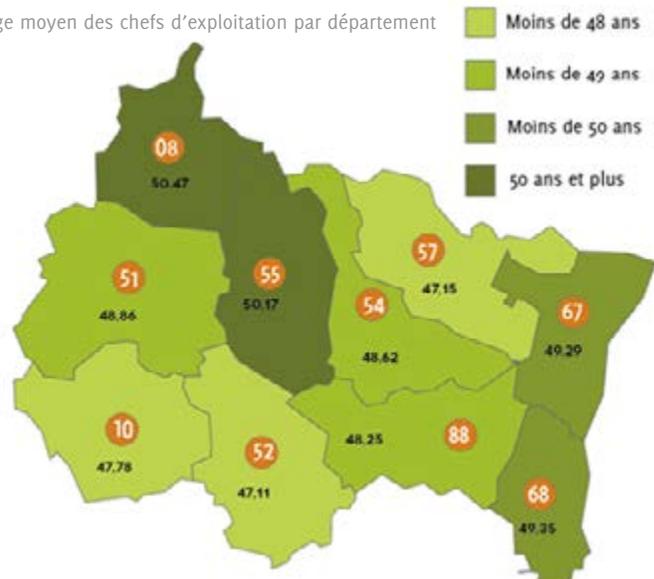
Le Grand Est n'échappe pas à cette tendance où la moyenne d'âge des chefs d'exploitation, coexploitants et associés est de 48,8 ans.

30% des producteurs ont un âge compris entre 51 et 60 ans et près de 17% ont plus de 60 ans.

ÉVOLUER DANS LA CONTINUITÉ POUR RÉUSSIR SA TRANSMISSION

Comme vu précédemment, le nombre de candidats à l'installation en agriculture diminue d'année en année tandis qu'en parallèle, le nombre de producteurs proches de l'âge de la retraite ne cesse d'augmenter. Le profil des futurs installés évolue également. Du classique « fils de paysan s'installant sur la ferme familiale », nous voyons de plus en plus arriver vers l'agriculture des personnes non issues du milieu agricole (NIMA) et qui ont des projets différents des systèmes en place tant en termes de production, de mode de commercialisation ou de cadre de vie. Nombreux sont les nouveaux installés à vouloir concilier vie professionnelle et vie privée. Or, ces envies peuvent parfois entrer en opposition avec celles des cédants qui souhaitent transmettre leur outil de travail, synthèse de toute une vie de labeur. Il n'est en effet souvent pas évident de voir évoluer le fruit de toute une carrière.

Age moyen des chefs d'exploitation par département



Pourtant, certains profils de fermes apparaissent comme compliqués à reprendre : trop grosses, demandant trop de capitaux... ce qui peut entraîner une difficulté sur leur rachat et un risque que celles-ci aillent à l'agrandissement. Ainsi, pour favoriser la transmission, il est parfois nécessaire d'envisager différemment la ferme et ses productions, ses modes de commercialisation, la possibilité d'introduire un ou plusieurs ateliers de diversification.

Selon les chiffres d'Agreste, seuls 961 nouveaux installés dans la région Grand Est ont été comptabilisés en 2019 (derniers chiffres disponibles) contre plus d'un millier les années précédentes. Comparé à 2018, ce chiffre est en baisse de 7% (il n'est en baisse que de 3% au niveau national). Près d'un tiers des nouveaux installés sont spécialisés en grandes cultures (en baisse de 18% par rapport à 2018). C'est ensuite la viticulture qui recueille le plus grand nombre d'installations. Les installations en

élevage restent la dernière roue du carrosse (cela dépend en fin de compte des départements, les installations en élevage sont assez présentes en Meurthe et Moselle, Meuse, Ardennes et Haute Marne). Plus de la moitié des installations s'est faite sur une surface inférieure à 20 hectares (du fait de la prédominance des installations en viticulture). Les installations sur des fermes de plus de 100 hectares ne représentent que 11% des installations. Si l'on devait dresser le portrait de l'exploitant installé

en Grand Est en 2019 (hors viticulture), il s'agirait d'un homme âgé de 40 ans ou moins, pluriactif qui s'installe en grandes cultures sous forme sociétaire et sur une surface de moins de 50 hectares.

Ces chiffres nous montrent, preuve à l'appui, que de nombreuses fermes ne correspondent pas ou plus aux envies des nouveaux installés. Il leur est donc nécessaire voire essentiel d'évoluer pour favoriser la transmission.

LES ESPACES TESTS : UNE SOLUTION POUR REVOIR SON SYSTÈME/ REDIMENSIONNER SA FERME

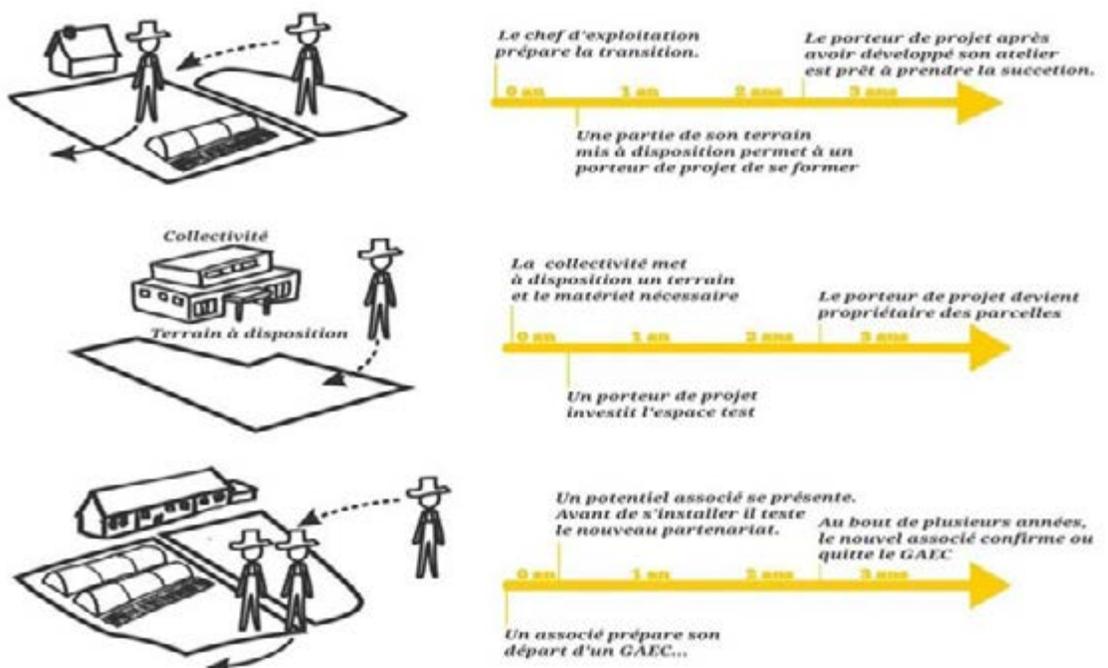
Quand nous parlons d'espaces test, de prime abord, nous pensons aux futurs installés venus essayer leur futur métier, afin de pouvoir décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon de leur projet agricole. Mais ces espaces tests peuvent également être un moyen pour le futur cédant de repenser son système, afin de transmettre une ferme capable d'évoluer avec son temps. Par exemple, sur ma ferme céréalière où j'étais seul à travailler, ne pourrait-il pas s'installer à ma suite un paysan boulanger, un maraîcher ainsi qu'un atelier poules pondeuses ? Les structures de fermes qu'envisagent les futurs installés diffèrent, notamment en termes de taille, des fermes existantes. Faire évoluer son système pour pouvoir le transmettre, est parfois essentiel.

Mais, tout d'abord qu'est-ce qu'un espace test et à quoi sert-il ?

Un espace test, c'est un cadre légal d'exercice qui permet pendant une durée pouvant aller jusqu'à 2 ans de se tester sur sa future production. A l'issue de cette période, le testeur prend la décision de poursuivre son projet, de l'adapter ou de l'arrêter. Durant toute la durée du test, le futur installé est lié au collectif Espace Test par un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) qui lui permet de développer son activité progressivement tout en pouvant bénéficier de l'assurance chômage, du RSA voire d'un travail salarié à mi-temps ainsi que d'une couverture sociale. En plus du cadre légal, l'espace test peut mettre à disposition des futurs agriculteurs des moyens de production (foncier, matériel agricole, bâtiments...) ainsi qu'un accompagnement tant technique qu'humain et entrepreneurial (comptabilité / gestion, gestion clientèle, investissements, choix du mode de commercialisation...), ce grâce à son réseau de partenaires locaux.

L'espace test : de multiples possibilités

Les tests peuvent se faire sur des espaces dédiés spécifiquement à ces finalités, lorsqu'une collectivité ou un lycée agricole mettent à disposition un foncier. Ils peuvent également être réalisés sur une ferme à reprendre. La figure ci-contre présente trois scénarii possibles.



Source : Shah-Dia Rayan et Adrien Demay, (Oxalis) dans le cadre d'une construction collective issue de différents projets

Pourquoi est-ce opportun d'utiliser un espace test pour transmettre sa ferme ?

L'espace test est l'occasion de tester son projet pour le futur installé... mais c'est aussi l'occasion pour l'accueillant d'apprendre à connaître la personne qui potentiellement reprendra sa ferme, de repenser son système en installant éventuellement des ateliers de diversification, de pérenniser la bio sur sa ferme, d'avoir une véritable réflexion sur la ferme et son adaptation dans le temps, de transmettre à quelqu'un qui connaîtra la ferme tout en ayant eu cette posture d'entrepreneur indépendant, qui se rémunère sur sa propre production.

Comment peut-on accéder à un espace test ?

Pour devenir testeur, plusieurs conditions sont à remplir. Il faut avoir une formation agricole préalable (le BPREA est conseillé) ou pouvoir justifier d'une expérience professionnelle. La personne doit avoir identifié un lieu test et éventuellement identifié un tuteur technique (ce point n'est pas obligatoire). Il faut que le projet ait besoin de peu d'investissement de départ et doit être en agriculture biologique (ou elle doit s'engager à ce que la production le devienne à court terme). Il faut ensuite contacter l'animatrice de l'association afin de remplir un dossier de candidature et d'évaluer quelles sont les possibilités.

Pour devenir accueillant, il est possible de contacter l'association afin de réaliser un diagnostic complet de sa ferme, abordant tout aussi bien les questions de patrimoine (bâti et non bâti), les activités agricoles et les valeurs et savoir-faire du cédant que celui-ci souhaite transmettre. Cela permettra aussi de mettre en place un contrat d'engagement entre cédant et preneur, pour poser les engagements de chacun. Il n'y a pas de bail rural : l'accueillant reste maître de ses terres. Le contrat est annuel, renouvelable pour tout ou partie des terres et bâtis de la ferme. Le cadre est bien défini : prêt ou location de matériel (labo de transformation, tracteur, serre, cheptel...), délégation d'un atelier à 100% ou création d'un atelier par le repreneur...

Pour avoir plus d'informations : l'association organise régulièrement des réunions d'informations collectives, en ligne ou en physique. N'hésitez pas à les contacter sur coordination@espacetest-bio-alsace.org ou par téléphone au 06 41 98 70 09

L'EMBAUCHE D'UN SALARIÉ : UNE AUTRE SOLUTION POUR MAINTENIR PLUSIEURS ATELIERS ET NE PAS TOMBER DANS LA SPÉCIALISATION – EXEMPLE EN REGION

Jean-Luc Rosselle a rejoint son oncle sur la ferme familiale conduite en polyculture-élevage en 1998. L'exploitation située dans le Barrois Champenois comptabilisait alors 270 ha dont 100 en prairie permanente ainsi que 110 vaches Charolaises.

La question de la conversion en bio a commencé à se poser dès les années 2010 mais les 2 associés attendaient que le remembrement soit réalisé de manière à pérenniser leur conversion.

C'est finalement entre 2015 et 2017 que la ferme a été convertie et l'oncle de Jean-Luc est parti à la retraite dans cet intervalle.

Un enchaînement d'évènements qui pourrait paraître déroutant mais qui avait été largement anticipé par les deux associés.

D'abord par l'embauche d'un salarié à temps plein sur la ferme pour prêter main forte à l'agriculteur.



Puis c'est l'atelier d'élevage qui a connu les premiers aménagements avec :

- une baisse progressive du nombre de mères pour arriver aujourd'hui à un effectif compris entre 50 et 55,
- le développement de la partie engraissement de la suite pour optimiser la valeur ajoutée de cet atelier,
- l'investissement dans des caméras et le renforcement de la sélection pour assurer le bon déroulement des vêlages et ainsi alléger la surveillance de l'éleveur.

La diminution du nombre d'animaux a aussi permis de rationaliser l'espace dans les bâtiments et d'appréhender la période des foins avec plus de sérénité.

Enfin, la vente d'animaux pendant la période de conversion a permis de stabiliser les revenus de la ferme en libérant de la trésorerie pour compenser la baisse des rendements de l'atelier grandes cultures.

Avant la conversion en bio, Jean-Luc et son oncle travaillaient en semis direct ; les premières années en bio ont donc vu les charges liées au temps et à la mécanisation augmenter. Mais de manière temporaire car là aussi, le système a évolué face à la réduction de main d'œuvre et au passage en bio.

Les surfaces cultivées ont laissé place aux méteils et à la luzerne. Un tiers de la surface est cultivée en triticale/pois/féveroles.

Aujourd'hui, Jean-Luc compte beaucoup sur la résilience des systèmes qu'il s'attache à créer. Les semis de blé dans les luzernes, les méteils pour alimenter le bétail offrent une couverture quasi permanente des sols et un verdissement de la plaine. En agissant ainsi, il compte bien créer un écosystème favorable à la ressource en eau et essayer du mieux possible les épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse.

Le passage en bio et les adaptations qui en ont découlé lui ont permis de créer un système nettement plus résilient et de gagner en qualité de vie.

Mais il ne faut toutefois pas minimiser les difficultés à trouver un salarié compétent et volontaire. Jean-Luc y a passé beaucoup de temps et d'énergie « Ce n'est pas toujours simple de trouver le bon personnel surtout sur une ferme d'élevage où les contraintes et les risques sont plus forts »

Et les projets ne s'arrêtent pas là ; Jean-Luc envisage la création d'un nouvel atelier de transformation (farines) et l'embauche d'un salarié supplémentaire pour le faire fonctionner.

Pauline BOGE

pauline.boge@biograndest.org

Elise SCHEEPERS

elise.scheepers@biograndest.org



Avec la collaboration de **Kim STOECKEL**, animatrice des **Espaces Tests Bio en Grand Est**





RENCONTRE AVEC QUENTIN DELORME, ÉLEVEUR D'AUBRAC À POIX TERRON (08)

Quel a été ton parcours ?

Concernant mes études, j'ai commencé par un Bac STAE puis un BTS Gestion et Protection de la Nature. Ensuite j'ai réalisé une Licence Professionnelle Diagnostic et Suivi Agro-environnementaux. Enfin pendant que je travaillais déjà j'ai obtenu un Master de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes dont le sujet d'étude portait sur la taxonomie et l'écologie des cigales de Nouvelle-Calédonie.

Professionnellement, j'ai commencé comme assistant de recherche au CNRS où je travaillais sur l'écologie des oiseaux et mammifères marins dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises, avant d'être contrôleur de pêche à bord de palangrier sur l'Océan Austral. Après, j'ai travaillé pendant 7 ans dans des bureaux d'étude où je réalisais des études d'impact.

Dans les études d'impact on te demande des choses qui ne servent pas toujours à grand-chose, ou bien qui ne sont pas lues ou mal lues, pas suivies ou parfois sans fondement scientifique. Les clients sont stressés à cause de l'administration et ce n'était pas agréable de travailler pour eux. J'avais l'impression de ne pas vraiment travailler, de produire quelque chose. Cela manquait de sens. En plus, j'habitais en Sologne et la région ne me plaisait pas. Je suis donc revenu sur mes terres natales dans les Ardennes et je suis allé rendre visite à Jean-Marie Oudart, agriculteur à Poix Terron et cousin germain de mon père, pour avoir des informations sur les démarches et l'installation en agriculture paysanne. A ce moment, je ne savais pas encore vraiment ce que je voulais faire, je cherchais un projet. Huit mois après je suis revenu le voir pour lui proposer de reprendre sa ferme. Et il a accepté. Après un an de formation aux côtés de Jean-Marie financé par le pôle emploi je me suis installé le 1er avril 2018.

Pourquoi être revenu à l'agriculture ?

C'est un des métiers qui a le plus de sens. J'ai toujours été attiré par le métier de paysan, travailler la terre et élever des



Quentin DELORME

animaux. Je me suis dit qu'en intégrant le monde agricole je serais maître de ma centaine d'hectares où je pourrais avoir un impact positif pour moi-même, l'environnement et les citoyens. Et ce serait toujours 100 hectares de retirés à la chimie !

Pourquoi avoir fait le choix du bio et quels changements cela a amené ?

J'ai commencé la conversion le 1er octobre 2017 pendant mon année de formation pour gagner un peu de temps. Ce n'était pas vraiment un choix, c'était évident. Si la ferme ne se convertissait pas, je ne m'installais pas. Symboliquement je n'ai pas repris le pulvé en reprenant la ferme !

En bio, il faut un système cohérent. C'est pour cela que pendant mon année de formation j'ai reconstitué un troupeau allaitant et une troupe ovine car il n'y avait presque plus d'élevage sur la ferme et j'ai remis des surfaces en prairies. C'était fondamental pour l'autonomie en fertilisation.

Quand est-ce que tu t'es intéressé à la plantation de haies ?

Juste avant que je m'installe, il y a eu deux gros orages qui ont entraîné des coulées de boue dans le village et où les agriculteurs ont clairement été montrés du doigt, à juste titre. Je me suis dit que je ne voulais pas être de ceux qui favorisent ces phénomènes. Je veux aller dans le sens de ce que veulent les villageois et les citoyens. En tant qu'occupant du territoire, cela fait partie des services que l'on doit rendre à la population.

Du point de vue de l'agriculteur les haies sont des outils, au-delà de l'aspect biodiversité, qui vont avec l'agriculture biologique au même titre qu'une herse étrille ou un déchaumeur. Il y avait déjà des haies dans les pâtures mais



j'ai voulu en remettre dans les cultures : dans les grandes parcelles cela permet de faire circuler les auxiliaires, dans les pentes de limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion. Ce sera également un outil économique, parce qu'avec la vente directe il sera facile de valoriser les fruits des arbres fruitiers (mirabelle, pomme, poire...).

Il y a eu une première plantation de 250 mètres linéaires en 2017 dans un secteur sensible au ruissellement. Je suis allé chercher les essences dans mes sous-bois et avec mes contacts chez les naturalistes, j'ai fait venir une trentaine de personnes pour la plantation avant de finir sur un repas convivial. La seconde plantation a été financée par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises via l'Association Renard. Un linéaire de 250 mètres a été mis en place en milieu de parcelle pour séparer deux cultures. Avec cette seconde plantation, trois mares ont été creusées dans les pâtures qui servent en partie à l'abreuvement des animaux.



Présentation de la ferme

SAU : 103 ha

- 38 ha de pâtures : 28 ha de prairies permanentes et 10 ha de prairies temporaires
- 65 ha de cultures : blé, grand épeautre, triticale, orge, avoine, petit pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois fourrager, vesce, lentilles vertes

Cheptel :

- Vaches allaitantes de race Aubrac : 20 mères + suite, tous les animaux sont élevés
- Ovins de race Roux des Ardennes : 15 brebis
- Cochons de race croisé : 3 truies

Main d'œuvre : seul sur l'exploitation

Débouchés :

- Viande : tout en vente directe en caissettes sur commande sauf les vaches de réforme qui sont valorisées par Unebio Centre Est. Travaille avec l'Abattoir de Charleville-Mézières et l'Atelier des Eleveurs de Vrigneaux-bois (08)
- Céréales : autoconsommation, vente à des éleveurs laitiers bio du département et Vivescia

Comment envisages-tu l'adaptation au changement climatique de ta ferme ?

Je vois l'adaptation surtout par la diversité de production. De manière systématique tous les ans il y a toujours quelque chose qui ne fonctionne pas et quelque chose qui fonctionne. Quand je me suis installé, j'ai commencé avec les moutons et les vaches. Puis j'ai introduit les cochons dans le système en me disant qu'ils n'avaient pas besoin d'herbe. En cas de sécheresse, je décharge en bovin pour avoir assez de foin pour eux et je mets moins de céréales à Vivescia pour nourrir mes porcs et conserver l'autonomie alimentaire.

La contrainte d'avoir des productions diverses est qu'il faut que tout soit service minimum. C'est ce qui m'a orienté dans le choix des races pour avoir le moins de problèmes possible. Et le second critère pour éviter les problèmes a été de ne pas chercher à adapter l'environnement à mes productions mais bien l'inverse.



Propos recueillis par
Amélie LENGRAND

amelie.lengrand@biograndest.org

QUELLES NOUVELLES INFORMATIONS SUR LE LOGEMENT DES VEAUX ?

Des éléments ont été précisés, d'autres restent encore à approfondir. Le délai pour se mettre en conformité : 2023. Après les veaux seront déclassés. L'INAO et le Ministère semblent encore discuter d'un temps de transition plus long pour ce dernier point. Si les producteurs veulent bénéficier des financements du plan de relance, ils devront faire des aménagements plus importants que ceux exigés par la réglementation européenne.

La définition d'une aire d'exercice extérieure :

Pour les anciens bâtiments : découverte de 5% minimum, ouverture sur 3 côtés (cet élément n'est pas encore tranché). Possibilité de toits amovibles.

Pour les nouveaux bâtiments : découverte 50% minimum. Ouverture sur 3 côtés sur au minimum 50% de la surface extérieure. Possibilité de toits amovibles.

Plus de détails sur le site Produire-bio :

<https://www.produire-bio.fr/articles->

Rappel sur le dispositif d'aides régional : « Investissements d'Adaptation des Elevages »

Les dépenses doivent être au minimum de 5000 € et au maximum de 15 000 €. Le taux de prise en charge de base est de 25%. Le taux peut augmenter selon les situations des élevages. Les investissements faits à partir du 12 novembre 2019 pourront également être pris en compte.

AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL : DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'EXPÉRIMENTATION ITAB !

Dans le cadre de l'Etat sur l'affichage environnemental (étiquetage des produits en fonction de leur impact environnemental) qui vient de se clore, l'ITAB et ses partenaires souhaitent recueillir votre avis sur le logo du Planet-score développé lors de ces travaux. Suivez ce lien pour exprimer votre avis (prévoir une quinzaine de minutes) :

<https://urlz.fr/gaGD>

KLIMACO : CONSTRUIRE ET ACCOMPAGNER LA RÉSILIENCE DE L'ÉLEVAGE DU RHIN SUPÉRIEUR

Klimaco, c'est le nom du nouveau projet transfrontalier auquel Bio en Grand Est participe jusqu'en juin 2023.

La Chambre d'agriculture d'Alsace (CAA), qui pilote ce projet, a rassemblé des partenaires français, allemands et suisses : Landesverband Baden-Württemberg für Leistungsprüfungen in der Tierzucht (LKV), Landwirtschaftliches Technologiezentrum Augustenberg (LTZ Augustenberg), Agridea, Chambre régionale d'agriculture du Grand Est (CRAGE), Alsace Lait, Unicoolait, Collectivité européenne d'Alsace et Bio en Grand Est.

Sur le territoire du Rhin Supérieur (voir carte ci-contre), l'objectif de ce projet est triple :

- Identifier et analyser des stratégies d'adaptations au changement climatique ;
 - Construire une stratégie de recommandations d'évolution des modalités de production face au changement climatique ;
 - Diffusion des résultats du projet auprès des PME d'élevage.
- 5 groupes de travail thématiques ont été créés : « Carbone » ; « Santé et bien-être » ; « Agroforesterie » ; « Energie » et « Fourrages ». En réponse aux préoccupations actuelles de nos adhérents, et notamment pour donner suite aux réunions de concertation de septembre 2020, Bio en Grand Est s'implique dans les groupes « Agroforesterie », « Fourrages » et « Energie ». Avec des premiers résultats qui seront diffusés dès cet hiver, notamment :
- Un workshop et une vidéo sur la culture du sorgho et son intérêt dans la ration des ruminants, pour le groupe « Fourrages » ;
 - Un workshop sur la valorisation des plaquettes bois, pour le groupe « Agroforesterie ».



Danaé GIRARD
danae.girard@biograndest.org

Projet soutenu par le Fonds européen de développement régional – FEDER



Fonds européen de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

LA PLATE-FORME BIOTOPES : TRIER, NETTOYER, STOCKER, SÉCHER, CONDITIONNER OU DÉCORTIQUER SES GRAINES BIO

A Auberive en Haute-Marne, des projets se créent et de nouveaux outils arrivent pour répondre aux attentes des producteurs de céréales bio ! Retour sur la visite de la plate-forme Biotopes, qui a bénéficié du soutien de Bio en Grand Est, organisée le 22 Juin dernier à l'occasion de l'Assemblée Générale du GAB52.

Guillaume CATHELAT, Guillaume HOFER, Johann HOFER, Alexandre DORMOY et David SOENEN, sont cinq associés à la tête de la plate-forme Biotopes. Quatre d'entre eux ont une exploitation engagée en agriculture biologique dans la région d'Auberive. En 2018, ils ont souhaité créer une unité pour s'affranchir de tous les facteurs contraignants lors des récoltes de céréales bio.

Malgré l'enchaînement des événements liés au COVID-19 qui ont retardé la création et le montage des machines, l'unité a pu accueillir cette année ses premières graines bio. Grâce à la complémentarité de toutes les machines prévues par Biotopes, ils peuvent désormais préparer les récoltes pour une meilleure commercialisation.

L'outil propose :

- la collecte (avec pesée et mesure de la qualité)
- le nettoyage (nettoyeur à étage et à gros débit)
- le séchage (séchoir basse température)
- le dé-mélange (séparer jusqu'à 4 produits simultanément)
- le triage (table densimétrique, épierreur, trieur optique)
- le stockage (cellules ventilées, thermométrie et stockage produits conditionnés)
- le décorticage (lentilles, sarrasin, épeautre, avoine, ...)
- le conditionnement (ensacheuse big-bag et sac)
- la traçabilité (télégestion intégrale, cycle de vidange pneumatique...)



Des plantes aromatiques à la graine de soja

Les différents outils à la pointe de la technologie offrent une flexibilité incomparable qui permet de réaliser des prestations personnalisées en fonction des besoins de chacun. Les lots peuvent aller de plusieurs dizaines de kilos à plusieurs centaines de tonnes avec un travail rigoureux et de précision. L'équipe Biotopes tient à rendre le service le plus précis à chaque utilisateur de l'unité. Dans ce cas, aucune grille tarifaire n'est proposée mais un devis personnalisé est édité en fonction de chaque demande.



Maëlle DROUILLET
maelle.drouillet@biograndest.org

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR SA FERME : QUELLES PRATIQUES ADOPTER ?

Durant les mois de mars et avril, Bio en Grand Est a organisé deux cycles de formation sur le développement de la biodiversité sur les fermes en partenariat avec le Regroupement des Naturalistes Ardennais (Association Renard) à destination des maraichers et des éleveurs biologiques de la Marne, de la Meuse et des Ardennes. Les formatrices, Maggie GOMBERT et Lucile PUECH, ont présenté les enjeux autour de la biodiversité sur les fermes bio et les aménagements à effectuer pour la favoriser, notamment en développant des projets d'agroforesterie et de mares.

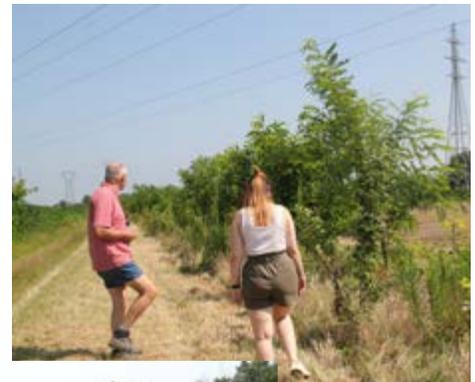
Quels enjeux autour de la biodiversité ?

Depuis 1950, 70% des haies ont disparu des bocages français (OFB) et la baisse reste constante avec moins 6% de surfaces en haies et alignements d'arbres entre 2006 et 2014 (Agreste 2014). Reconstituer des habitats pour les espèces est primordial pour préserver la biodiversité et la biodiversité utile à l'agriculture (auxiliaires) et pour lutter contre le changement climatique.

Quels aménagements proposés ?

Cinq types d'aménagements principaux, tous réservoirs de biodiversité, ont été préconisés aux participants et présentés en visites de ferme :

- La haie : elle permet de remettre en place des corridors de biodiversité et faire circuler la faune sauvage. Elle peut être utilisée comme brise vent et permet de limiter l'érosion des sols dans les pentes. Elle apporte de l'ombre pour les animaux en période de sécheresse ;
- L'agroforesterie (avec bande enherbée) : en plus des bénéfices déjà recensés pour la haie, on peut noter favoriser et attirer les auxiliaires et prédateurs de parasites (perchoir pour les rapaces...), l'amélioration de la qualité des sols et de leur stockage d'eau. Les arbres peuvent également constituer une ressource fourragère pour les animaux en cas de sécheresse et être exploités pour leur bois (chauffage ou bois d'œuvre) et leurs fruits ;
- La bande fleurie : elle représente une ressource alimentaire précoce permettant l'installation d'auxiliaires des cultures. Elle protège le sol de l'érosion et améliore l'infiltration de l'eau ;
- La mare : elle représente une source d'eau accessible à la faune sauvage, aux animaux d'élevage ou pour l'arrosage des cultures. Elle permet un drainage local et la rétention des eaux pluviales ;
- Les nichoirs et autres aménagements artificiels : permettent de proposer aux auxiliaires des lieux où nicher et passer l'hiver.



Ci-dessus : une haie implantée entre un chemin et une parcelle.
Ci-contre : une prairie fleurie.



Ci-dessus : une mare seulement deux ans après sa création.
Ci-contre : un hôtel à insecte installé entre deux serres.



 **Amélie LENGRAND**
amelie.lengrand@biograndest.org

TOUTES LES ANNONCES SONT DISPONIBLES SUR :
WWW.AGRIBIOLIEN.FR

Connectez vous grâce à vos identifiants pour la notification à l'Agence Bio. Pour les non-producteurs, il vous suffit de créer un compte directement sur le site.

Agribiolien est une plateforme de **petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion**. La plus-value d'Agribiolien réside dans **l'assurance que les usagers du site aient un certificat bio à jour**. Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio.

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu des nouvelles annonces disponibles. Les agriculteurs et agricultrices qui déposent leurs annonces se connectent avec leur accès fournis par l'Agence bio lors de leur certification.



Retrouvez ci-dessous quelques annonces disponibles en Grand Est sur Agribiolien.
Le détail est disponible sur le site www.agribiolien.fr pour nos adhérents.

ANIMAUX

VEND. qqs génisses Simmental bio soit 1-2 ans, soit plus âgées pleines
Localisation : Meuse

VEND. Troupeau de brebis AB avec ou sans agneaux, disponibles de suite, au choix.
Localisation : Bas-Rhin

VEND. 16 porcelets Bio après sevrage (42 jours et plus)Race : landrace croisée piétrain, Duroc. Pèsent environ 15 à 20 kg.
Localisation : Ardennes

VEND. 3 ou 4 génisses de 3 ans,gros gabarit montbéliarde ou croisée 66. vêlage août,septembre.
Localisation : Ardennes

VEND. Jument ardennaise avec papiers, de 10 ans. ou échange contre taureau race à viande,jeune et gentil.
Localisation : Ardennes

VEND. Cause conversion laitière, vends 23 brebis et 16 agnelles bio Engadine, rousses ou noires, rustiques, prolifiques, bio. Disponibles fin août.
Localisation : Haut-Rhin

FONCIER ET FERMES

CHERCHE. Terrains pour projet de microferme dans l'Aube en maraichage bio. Acquisition ou partenariat avec plusieurs agriculteurs pour former une ferme en polyculture.
Localisation : Aube

CHERCHE. Couple d'agriculteurs avec cheptel blanc/bleu (50 VL/ 30 VA)

recherche en vue d'une association, groupement, personne disposant de surface et bâtiments. Si possible dans le Grand Est mais reste disponible pour d'autre demande.
Localisation : Ardennes

CHERCHE. Domaine viticole en biodynamie recherche 1 salarié tractoriste et 1 apprenti viti-oeno. Contact 06 88 45 92 96
Localisation : Bas-Rhin

FOURRAGES

CHERCHE. 100 bottes de foin bio de la récolte 2021
Localisation : Moselle

VEND. Produit à base de petits grains de blé, écaillés pois et féveroles , petite avoine ; bon niveau appétence, 15 à 20 t
Localisation : Meuse

VEND. Triticale C2 à partir de aout 21, possibilité de livraison en supplément
Localisation : Aube

VEND. Avoine rude C2 triée 1.2€/kg, (500kg dispo)
Localisation : Aube

VEND. 50 bottes de luzerne enrubannée bio.
Localisation : Bas-Rhin

VEND. 280 bottes d'enrubanné bio, trèfle ray-grass 1er coupe botte de 135cm pressé avec couteau.
Localisation : Vosges

MATÉRIEL

VEND. Trieur aérodynamique ISM 30 marque perreault,nettoyage par soufflerie uniquement
Localisation : Meuse



LES RENDEZ-VOUS SUR LA BIO EN GÉNÉRAL

Foire de Châlons-en-Champagne

Journée Agriculture Biologique

Lundi 06 septembre

à Châlons-en-Champagne (51)

Matin : Conférence autour du thème :

« Relocalisation de nos filières alimentaires : les producteurs bio se mobilisent pour leur territoire »



Après-midi : Stand présentation des produits bio du Grand Est – dégustations grand public (Sous réserve du contexte sanitaire)

Mercredi 08 septembre - à Châlons-en-Champagne (51)

Journée des signes officiels de qualité - INAO

Contact : Sébastien DUSOIR : sebastien.dusoir@biograndest.org / 03 26 64 90 29

LES RENDEZ-VOUS CONVERSION

Formation

Se convertir en grandes cultures biologiques

16 et 17 septembre 2021

Lieu : à définir dans les Ardennes (08)

Contact : Amélie LENGAND, amelie.lengrand@biograndest.org / 06 18 18 72 55

LES RENDEZ-VOUS COMMERCIALISATION

Rencontre professionnelle

Le rendez-vous des vignerons bio

6 septembre 2021

Lieu : Mittelbergheim (67)

Contact : sylvia.ribeiro@biograndest.org



WWW.BONPLANBIO.FR

PRODUCTEURS OU ARTISANS,
VOUS VOULEZ FIGURER SUR BON PLAN BIO ?
CONTACTEZ-NOUS, C'EST GRATUIT !

Aujourd'hui près de **500** lieux de vente de produits bio locaux sont déjà répertoriés sur la plateforme Bon Plan Bio. Si vous n'en faites pas encore partie, rejoignez les !

LES RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU BIO

Assemblée Générale de l'OPABA

6 septembre 2021

à Mittelbergheim (67)

Inscription obligatoire

Contact : Hélène CLERC : contact@opaba.org

LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Réservez la date !

WEBINAIRE : Sol Bio Climat

vendredi 17 sept. à 9h30

Le projet national Réseau Bio Climat est porté par la FNAB et soutenu par le dispositif « Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) » du Réseau Rural National.

Ce projet s'articule autour de trois axes de travail pour concrétiser la transition agricole et climatique à différentes échelles. Ce séminaire porte sur le réseau de parcelles pour stocker du carbone dans les sols à hauteur de « 4 pour 1000 » et améliorer sa fertilité

Pour plus d'informations :

Yoan MICHAUD : yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Evènement

Le rendez-vous des vignerons bio

5 septembre 2021

Lieu : Mittelbergheim (67)

Contact : sylvia.ribeiro@biograndest.org



Marché festif

Journée des saveurs et des goûts bio

3 octobre 2021

Lieu : Waldolwisheim (67)

Contact : helene.clerc@biograndest.org



Foire

Foire Bio de Chaumont

3 octobre 2021

Lieu : Chaumont (52)

Contact : gab52@biograndest.org